

ARVOALIZE

DESCRIPTION :

DESINFECTANT BACTERICIDE FONGICIDE

Désinfectant moussant bactéricide et fongicide à large spectre d'activité pour surfaces.

Produit homologué bactéricide par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 9800272.

Compatible avec tous types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

Conforme à l'annexe II partie E du cahier des charges du REPAB-F en application du règlement Européen 2092/91 (Agriculture Biologique).

Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

- Désinfectant des surfaces pour l'industrie de la viande (tapis, tables de découpe, sol, cuves, etc..), du lait et des fromages (tanks, petit matériel, sols, murs, pédiluves...), des plats cuisinés (tables, tapis, grilles, cuves...), des conserves, des salaisons (tables, sols, murs), etc..

- Après un nettoyage des surfaces avec un détergent caustique ou un alcalin chloré, puis rinçage, **ARVOALIZE** s'applique dans les conditions suivantes, en pulvérisation, trempage ou par nébulisation :

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT
Mousse, trempage, brossage, pulvérisation	2% (bactéricide) 2,5 à 5,0% (fongicide)	20 à 50°C	5 à 15 minutes
Désinfection par voie aérienne	Produit à utiliser pur à raison de 8 ml / m ³	Ambiante	3 heures (nébulisation incluse)

- Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

- La concentration minimale bactéricide d'**ARVOALIZE** est de 2 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

- La concentration minimale fongicide d'**ARVOALIZE** est de 2,5 % selon la norme AFNOR NF T 72-300 en 15 minutes de contact à 20° C en présence d'eau dure (30° TH).

SECURITE :

- Ne pas mélanger avec d'autres produits. Lire attentivement la fiche de données de sécurité avant utilisation du produit.
- Prévoir le port de gants et de lunettes pendant la manipulation. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.
- En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Date limite d'utilisation optimale : 1 an après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES :

- Aspect : liquide limpide
- pH solution à 1% : 8,0 ± 1,0
- Densité à 20°C : 0,980 ± 0,005
- Matières actives: chlorure de didécyl diméthyl ammonium, lauryl propylène diamine.

MATERIEL D'APPLICATION :

- Pour l'application au canon à mousse : BASOFOAM, BASOSTAR, BASOECO. Pour l'application par voie aérienne : BRUMISTAR, BRUMI AIR, HURRICANE.
- Pour la préparation des solutions et la maîtrise des concentrations : doseurs proportionnels DOSATRON.
- Pour transférer le produit, utiliser une pompe « vide fut » ou un kit de soutirage.

CONDITIONNEMENT :

- 557806 : Container perdu de 1000 kg.
- 557822 : Jerrican perdu de 20 kg – Palette bois perdue (80 x 120) de 28 jerricans.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

ARVOALIZE code : 5578

IR 08 / 16.10.07

1/1



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande

Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 515 L - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »